



Réseau MEnS

Migrants dans l'Enseignement

Supérieur

Rapport d'activité 2021

17 septembre 2020- 31 décembre 2021

*Le réseau des
établissements
engagés pour l'accueil
et l'accompagnement
des étudiants et
chercheurs en exil*

Aperçu du Rapport

PAGE 3 Les valeurs de l'association

PAGE 4 Le réseau MEnS en un coup d'oeil

PAGE 5 Création de l'association: une dynamique croissante

PAGE 10 Une communication renforcée

PAGE 11 Un travail en atelier sur le fond malgré la pandémie

PAGE 12 Une nouvelle campagne de DU et du programme AIMES

PAGE 13 Une réorganisation des financements

PAGE 14 Un travail en direction des écoles

PAGE 15 Le chantier des couloirs universitaires

PAGE 16 Un volet social en structuration

PAGE 17 Mieux suivre et insérer les chercheurs en exil

PAGE 18 Budget

PAGE 19 Remerciements et contact

Les valeurs de l'association

L'association Réseau MEnS a poursuivi depuis sa création le 5 octobre 2020 jusqu'à la rédaction du présent rapport ses objectifs, à savoir :



Engagement sociétal

Solidarité

Défense de l'égalité des chances

Le MEnS a pour but premier de faciliter l'insertion académique des étudiants en exil. Ceci passe par un engagement sociétal fort de la part de ses membres afin de faire valoir le droit à l'enseignement supérieur pour tou·te·s, sans distinction de genre, religion, nationalité ou statut légal.

Favoriser l'ouverture culturelle revient à promouvoir la rencontre. Il semble important au réseau de mettre en avant les cultures d'origine des étudiants tout en leur donnant la possibilité de mieux connaître la société d'accueil et la culture académique française.

Respect des cultures

Ouverture culturelle

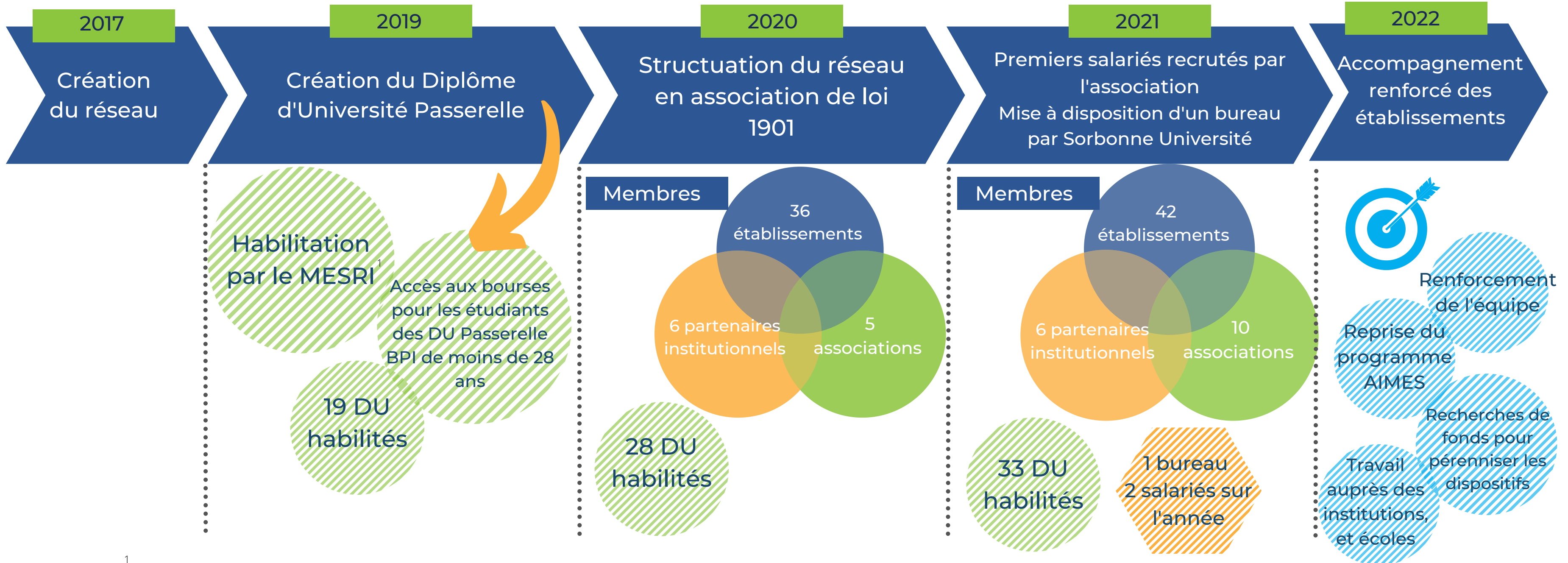
Respect des valeurs et pratiques des personnes étrangères

Diversité des membres

Représentation nationale

Le réseau a toujours veillé à la diversité de ses membres. Composé de membres de tout l'hexagone et d'organismes complémentaires (établissements, associations, institutions), le réseau traite des problématiques du parcours d'insertion académique global, selon les spécificités territoriales de chacun.

Le réseau MEnS en un coup d'oeil



¹ Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

Création de l'association: une dynamique croissante



Le réseau MEnS (Migrants dans l'Enseignement Supérieur) a vécu de manière informelle, entre celles et ceux qui suivent, dans les établissements et dans les structures partenaires, les étudiants et chercheurs en exil, depuis septembre 2017. Il est devenu une association sur décision de l'assemblée générale du 17 septembre 2020, en intégrant les établissements actifs dans le réseau informel et leurs partenaires en qualité de membres. Il a été enregistré à la Préfecture de police de Paris le 5 octobre 2020 sous le nom « Réseau MEnS ». Malgré la situation sanitaire qui n'a pas permis de tenir de réunion en présentiel avant le mois de juillet 2021 et malgré le conditionnement de l'adhésion au versement d'une cotisation de 1000€ (alors que le réseau informel était accessible à tous sans cotisation), le nombre de membres a sensiblement augmenté. Trois universités (Tours, La Rochelle, Rennes 1) sont sorties du réseau car elles ne sont plus porteuses de programmes pour les réfugiés. Toutes les autres ont confirmé leur adhésion. Nous avons même agrégé de nouveaux partenaires.

Au total, le réseau comprend donc 56 membres contre 47 à sa création.

À sa création, l'association comprenait :
36 établissements de l'ESR
11 partenaires associatifs et institutionnels

Au 1er septembre 2021, l'association compte :

- 42 établissements de l'ESR (les 8 nouveaux entrants sont : École des Ponts Paris Tech, ENIB, EHESS, Sciences Po Paris, Université de Bordeaux, Université de Limoges, Université de Haute-Alsace et Université de Picardie Jules Verne) ;
- 8 partenaires associatifs dont 2 nouveaux entrants : AIME [association d'aides aux étudiants réfugiés à Bordeaux], UNIMED). A noter que l'Association Nationale des Écoles d'Arts (ANDEA) a voté à l'unanimité son adhésion au Réseau MEnS en novembre 2021. Elle devrait le rejoindre après validation du prochain bureau.
- 6 partenaires institutionnels : le MESRI, le CNOUS, la DIAIR, la CPU, PAUSE et l'ENIC-NARIC.

Les établissements adhérents



Les associations membres



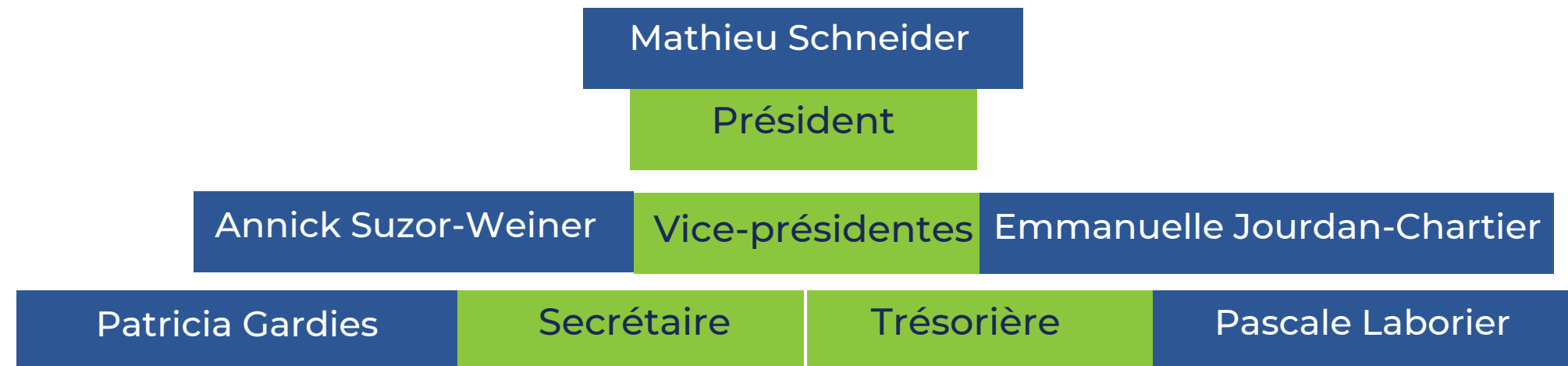
Les partenaires institutionnels



Création de l'association: une dynamique croissante



Conformément à ses statuts, l'association s'est dotée, en septembre 2020 et pour deux ans, d'un bureau composé de :



A ces membres statutaires s'ajoutent deux invités désignés par l'assemblée générale : Clémentine Vignal, représentant la sous-section Île-de-France du Réseau et Rudi Osman, représentant l'Union des Étudiants Exilés. Ce bureau s'est réuni en moyenne une fois par mois durant l'année.

Salariés

L'association a recruté du 15 février au 15 août 2021 un employé à temps partiel (20%), Nathan Eryeh--Fort, en charge du suivi administratif et financier et de l'accompagnement des activités de l'association. Il a notamment organisé les différents ateliers et rencontres et suivi la collecte des cotisations, qui a généré la première année un important travail administratif pour que notre association soit inscrite dans les bases de prestataire de toutes les universités.

Depuis le 13 septembre 2021, le Réseau MEnS a recruté une chargée de projet à temps plein pour s'occuper des affaires générales et courantes de l'association, pour capter de nouveaux financements et pour préparer notre réponse au prochain appel à projet du FAMI. Le contrat est signé pour six mois et transformable en contrat à durée indéterminé sur une quotité à déterminer en fonction des résultats du FAMI. La personne recrutée s'appelle Camille Hanon.

Création de l'association: une dynamique croissante

40 des 42 membres sont à jour de leur cotisation, ce qui représente des recettes à hauteur de 40 000€. À cela, le Réseau MEnS a reçu des subventions:



Délégation interministérielle
à l'accueil et à l'intégration
des réfugiés

- De la DIAIR pour un montant de 50 000€. Il s'agit d'une subvention de lancement de l'association.



**MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

- Du MESRI pour un montant de 12 000€. Il s'agit d'une aide au fonctionnement de l'association.

Une communication renforcée

Le Réseau MEnS disposait d'un site ancien et qui n'était pas à jour. En s'adjoignant les services d'un réfugié qui s'est mis à son compte, nous avons pu acheter un nouveau nom de domaine et concevoir un site plus dynamique et régulièrement mis à jour : <https://reseau-mens.org>.

A ce site a correspondu une charte graphique, développée du logo au papier à en-tête.

Par ailleurs, le compte Twitter a été animé durant cette année, malgré une activité événementielle assez réduite, par Nathan Eryeh--Fort.

Enfin, en lien avec la pandémie et la situation particulière des étudiants réfugiés, trois tribunes ont été cosignées dans des quotidiens nationaux. La revue de presse se compose de 3 articles, principalement tournés vers les activités du site montpelliérain.

Un travail en atelier sur le fond malgré la pandémie

L'assemblée générale du 17 septembre 2020 a lancé cinq ateliers :

1 ÉLARGISSEMENT, FINANCEMENT ET STRUCTURATION DU RÉSEAU

Pilotes: Mathieu Schneider & Annick Suzor-Weiner

2 UNIVERSITÉ EN EXIL / COLLÈGE DU MONDE [CHERCHEURS EN EXIL]

Pilotes: Pascale Laborier & Laura Lohéac

3 ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DES ÉTUDIANTS ET CHERCHEURS EN EXIL

Pilotes: Emmanuelle Jourdan-Chartier & Nathan Eryeh-Fort

4 INSERTION ACADÉMIQUE ET PROFESSIONNELLE DES ÉTUDIANTS ET CHERCHEURS EN EXIL

Pilotes: Clémentine Vignal & Youssef Ettai

5 DIVERSIFICATION DES PARCOURS ET DES OUTILS D'ENSEIGNEMENT

une manière visuelle de suivre les progrès au fil du temps

Ces ateliers ont tenu des séances de travail régulières, de 2 à 3 selon les thématiques. Elles se sont tenues en visio-conférence et ont réuni entre 20 et 40 participants à chaque fois. En sont sorties des feuilles de route opérationnelles pour deux chantiers :

- Accompagnement social (cf. infra)
- Insertion académique et professionnelle

Des résultats concrets ont déjà été obtenus pour le chantier sur l'élargissement du réseau (cf. supra et infra pour la question des écoles). Restent à reprendre les chantiers autour de la diversification des parcours d'enseignement et du Collège du monde (arrêté en partie à cause de la pandémie). La réponse au prochain appel du FAMI a été jugée prioritaire (cf. infra).

À noter que sur la question des chercheurs en exil, la rencontre nationale du 1er juillet a lancé l'idée de mettre en place, avec PAUSE, un mentorat individuel, assuré par un chercheur de la discipline du chercheur accueilli. Cela devrait permettre une meilleure insertion académique à l'issue des deux années de financement.

Une nouvelle campagne de DU et du programme AIMES



Comme l'an passé, le Réseau MEnS a servi d'organisme habilitateur pour les DU passerelle reconnus par les CROUS. Au terme de la campagne 2020, 28 établissements étaient habilités.

La campagne 2021 s'est déroulée entre avril et juin :

- 24 candidatures, dont 19 en renouvellement et 5 nouvelles demandes
- Tous les dossiers ont été habilités, dont 3 avec des recommandations

A ce jour, il y a **33 établissements en France ayant un DU passerelle**.

Comme les années précédentes, l'AUF (Agence Universitaire de la Francophonie) a pu collecter 450k€ de subventions publiques et de dons privés pour soutenir les programmes de formation des étudiants réfugiés en France et dans quelques pays francophones. Le programme AIMES qui les collecte et les distribue affiche pour 2021 les résultats suivants :

35 dossiers retenus, impliquant 40 établissements (certains dossiers étaient montés au niveau du site)

Subventions allant de 6 500€ à 18 000 €, en fonction de la qualité, du suivi et des effectifs.

1358 étudiants accueillis (dont 41% de femmes), pour plus de 4000 candidats. Provenance : 50 pays différents, en majorité Syrie-Soudan-Turquie-Afghanistan

30 DU passerelle, dont 7 n'accueillant qu'au niveau B1, surtout à Paris (6).

On observe une montée en qualité, surtout grâce à la mise en route des DU Passerelle, mais une stagnation en nombre, non par manque de candidats mais par insuffisance budgétaire qui limite les ressources humaines, y compris pour le suivi post-DU.

Une réorganisation des financements



Les programmes de formation des établissements du Réseau MEnS étaient jusqu'ici financés en partie par le programme AIMES de l'AUF (qui représente selon les programmes entre 10 et 40% du coût total de la formation pour l'établissement) et par différents types d'aides (collectivités, fonds privés, fonds nationaux ou européens divers dans de très rares cas). L'enjeu fondamental pour le maintien de ces programmes dans les établissements est leur soutenabilité financière. Or les établissements sont confrontés à des situations budgétaires souvent tendues (GVT, hausse du nombre d'étudiants...) qui les obligent à faire des choix. Afin d'inscrire ces programmes dans la durée, le Réseau MEnS a choisi de répondre au prochain appel du FAMI (Fonds Asile Migration Intégration) qui sera lancé au cours de l'automne 2021. Pour cela, il a recruté à compter du 13 septembre **une chargée de projet à plein temps** pour monter le projet et le suivre si le Réseau en est lauréat (cf. supra).

Par ailleurs, les fonds jusqu'ici collectés par l'AUF le seront par le Réseau MEnS, qui reprendra donc à son compte en 2022 le programme AIMES et le transformera en AIMES+, si, nous l'espérons, il agrégera de nouveaux fonds : celui du FAMI et celui de la Fondation philanthropique suisse, pour ne citer que les principaux. D'autres demandes sont en cours auprès de financeurs privés. Annick Suzor-Weiner, chargée de mission à l'AUF et aussi vice-présidente du Réseau MEnS, assurera la transition, la passation de dossier et la formation de la chargée de projet. Elle accompagnera ses démarches auprès des financeurs actuels du programme AIMES.

Nous espérons que le Réseau MEnS pourra ainsi apporter un soutien financier plus conséquent à ses membres par une collecte de fonds largement augmentée en volume par le FAMI. Notre objectif est de rassembler au moins 1,5M€ par an sur 4 ans pour l'ensemble des établissements. Cela aura aussi pour effet d'inciter les établissements ayant un DU à l'ouvrir à des étudiants d'autres établissements de son site (notamment les écoles) et ne pas voir ces dernières se tourner vers des prestataires privés qui ne peuvent pas offrir de diplomation universitaire aux étudiants en exil.

Un travail en direction des écoles

Le Réseau MEnS a eu durant l'année 2020-21 des contacts réguliers avec la CDEFI. Des échanges ont eu lieu avec la vice-présidente en charge des questions internationales ainsi qu'avec Aurélie Nogues, la chargée de projet de la CDEFI dédiée à ces questions. Une présentation du Réseau a été faite à tous les membres de la CDEFI et quelques écoles (ENIB, Bourgogne Business School, École des Ponts, Sciences Po...) ont rejoint le Réseau dès cette année.



La CDEFI a voté son adhésion au MEnS le 10 décembre 2021.

Nous travaillons à amplifier la dynamique en :

Encourageant les universités à mutualiser les programmes de formation pour les étudiants en exil avec les écoles dans une logique de site

Augmentant le soutien financier aux programmes des universités pour leur permettre d'accueillir plus d'étudiants (cf. supra)

S'appuyant sur l'expérience positive des écoles déjà engagées pour en motiver d'autres.

Ce chantier sera poursuivi en 2022. Nous y associerons encore plus étroitement la CPU et la CG



Au mois d'octobre, un contact a été noué avec l'ANDEA (Association Nationale des Écoles d'Art) qui a voté son adhésion en novembre 2021.

Le chantier des couloirs universitaires

L'UNHCR souhaite pouvoir offrir des perspectives d'études à des jeunes de niveau suffisant, déjà réfugiés dans un premier pays hôte qui ne peut leur offrir d'accès aux formations souhaitées. Il nous encourage donc vivement à mettre en place, en France comme dans plusieurs autres pays européens ou d'Amérique du Nord, des « couloirs universitaires » instituant une chaîne depuis le pays de premier accueil (le plus souvent, en Afrique sub-saharienne ou au Moyen-Orient), jusqu'au pays et établissement de second accueil. Il peut s'agir aussi de « couloirs universitaires virtuels », avec des formations à distance bien encadrées et diplômantes.

Une réflexion doit être menée rapidement, surtout avec la situation en Afghanistan qui constitue aujourd'hui une piste de travail des autorités. Un nouveau groupe de travail se met en place dans le Réseau Mens sur cette problématique, incluant des représentants du HCR-France et de l'association Forum-Réfugiés. Il s'agit de mobiliser différents partenaires (Ministères, Campus France, CNOUS, AUF, Fondations privées...) pour organiser cette chaîne qui concernera de petits effectifs, mais impliquera de nombreux acteurs.

Un volet social en structuration

Les établissements du Réseau MEnS ont déjà mis en place, dans le cadre des guichets d'accueil des étudiants en exil, un accompagnement social et médical, incluant notamment les aides sociales accordées par le CROUS et l'accompagnement psychologique. Dans certains cas, des arrangements, formalisés ou non avec le CROUS, permettent également la réservation de logements en cité universitaire pour les étudiants en exil.

Le partage d'expériences entre les membres du réseau a fait apparaître des disparités locales assez grandes : dans les relations avec le CROUS (plus ou moins structurées, plus ou moins régulières) et dans l'organisation des services de santé (centres de santé, service de santé universitaire...). Le Réseau MEnS a engagé des discussions au niveau national sur ces deux sujets avec :



La relation privilégiée entretenue par le Réseau MEnS avec le CROUS a déjà permis de débloquent de nombreuses situations d'incompréhension au niveau local. Nous souhaitons aujourd'hui, CROUS et Réseau MEnS, amplifier le champ de nos collaborations (notamment en direction de l'accès au logement et de l'accompagnement social). Cela pourrait prendre la forme au moins d'un accord, si ce n'est d'une convention.



La CNAM a sollicité le Réseau MEnS au cours du printemps 2021 et souhaité que soit étendu aux universités qui le souhaiteraient le dispositif déjà mis en place à Rennes, à savoir un bilan individuel de santé pour les étudiants en exil et un accompagnement dans les démarches pour l'accès aux droits. Ici encore, un conventionnement entre le Réseau MEnS et la CNAM est en discussion.

Mieux suivre et insérer les chercheurs en exil



L'accueil, l'accompagnement et l'insertion des chercheurs en exil est un dossier partagé entre le programme PAUSE et les établissements de l'ESR, dont une grande partie sont dans le Réseau MEnS. Les projets concernant les chercheurs en exil sont donc traités en totale transversalité avec le programme PAUSE qui a animé les ateliers du Réseau MEnS dédiés à cette question.

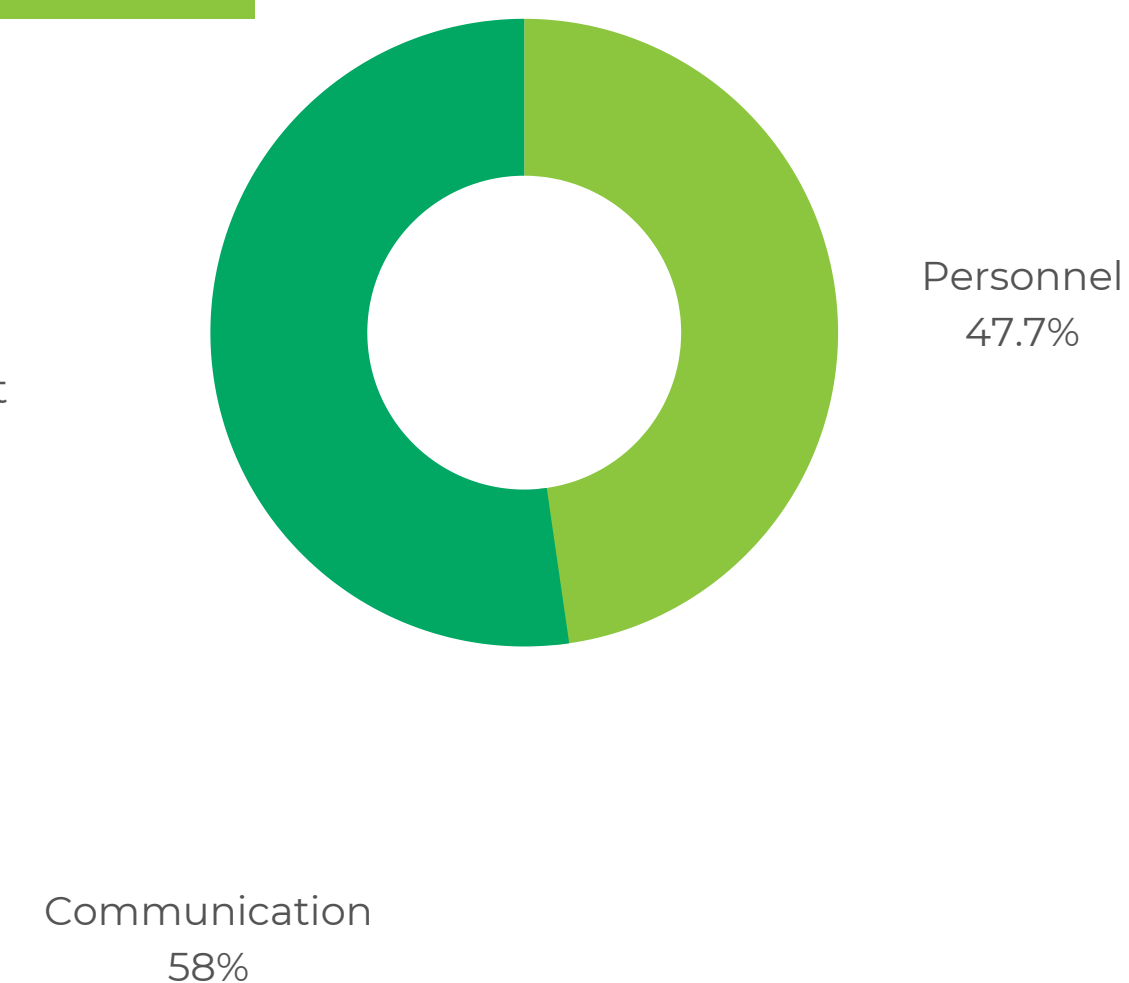
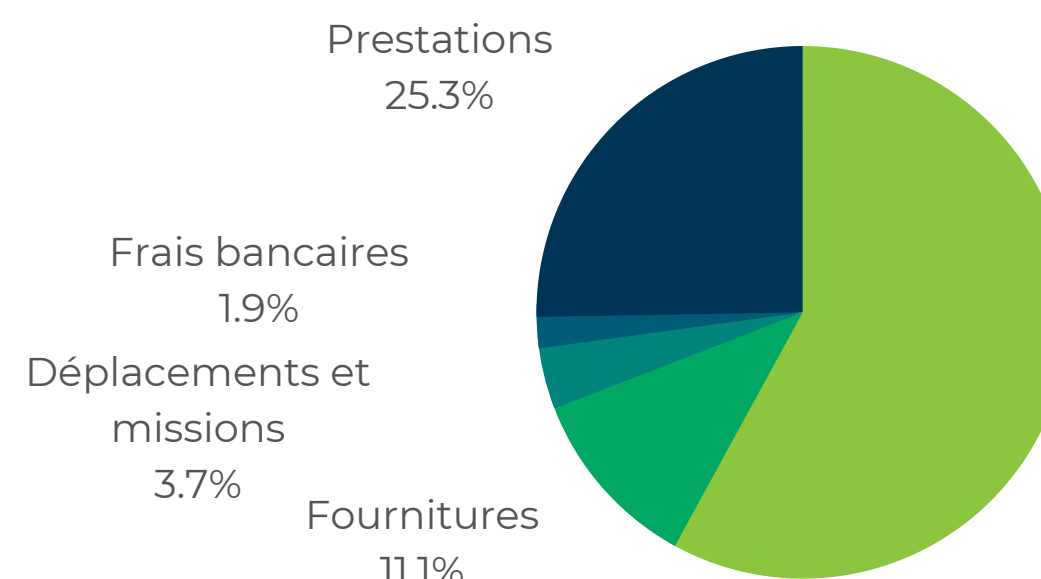
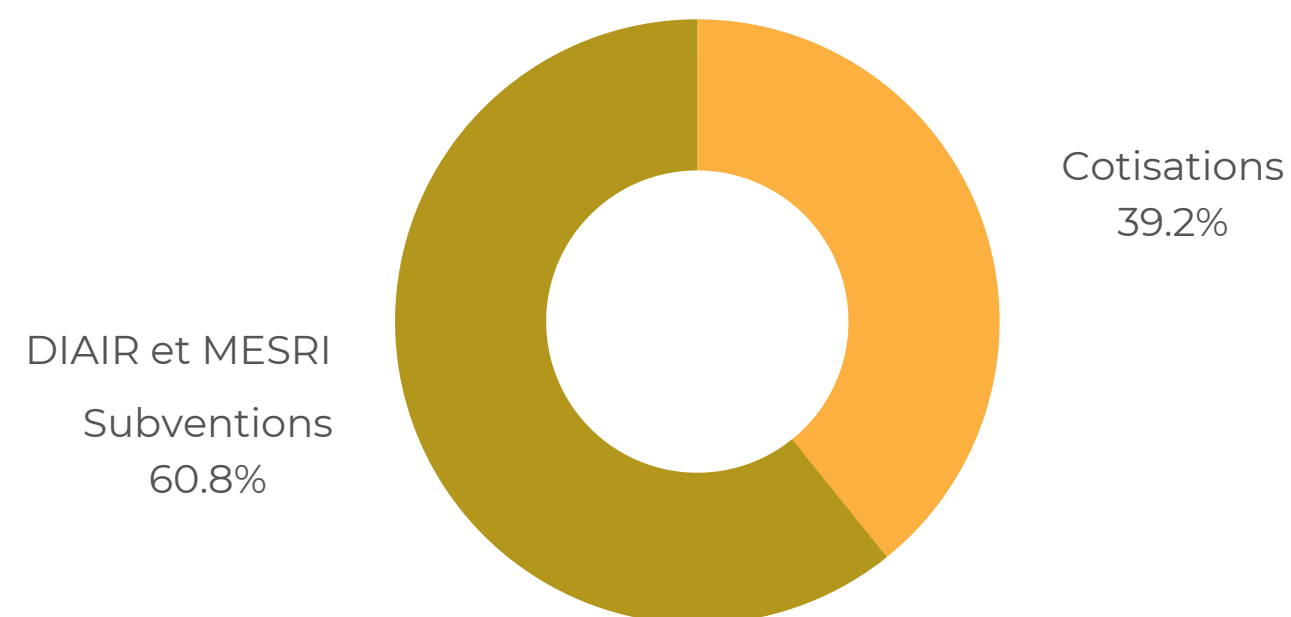
Deux projets sont à ce stade sur la table :

Le projet de « Collège du monde » visant à créer des chaires d'excellence pour des lauréats du programme PAUSE et de proposer aux titulaires de ces chaires, au niveau national, d'offrir des séminaires qui pourraient être validés dans les cursus disciplinaires d'un certain nombre d'universités partenaires. Seraient associés à ce collège des chercheurs d'universités françaises travaillant dans le domaine des titulaires des chaires. Ce projet, qui avait été présenté à la Ministre Frédérique Vidal en janvier 2020, est aujourd'hui conditionné, pour sa mise en œuvre, à la création de ces chaires

Un projet de mise en place d'un « mentorat » des chercheurs du programme PAUSE a été proposé lors de la réunion nationale du Réseau MEnS le 1er juillet 2021. Il s'agirait d'identifier pour chaque chercheur accueilli un collègue de la discipline dans l'université d'accueil, qui aurait pour mission de le conseiller dans le choix de colloques et congrès, de le mettre en relation pour ses publications et de mettre ainsi toutes les chances de son côté pour une insertion académique ou professionnelle future. En contrepartie, des heures de référentiel pourraient lui être accordées. Ce projet sera mis en œuvre en concertation avec le programme PAUSE.

Avec la prise de Kaboul par les Talibans en août 2021, le programme PAUSE et le Réseau MEnS ont été sollicités par le MEAE pour le rapatriement d'Afghans qui étaient gravement menacés et qui avaient travaillé avec ou pour la France. PAUSE et MEnS ont été mobilisés pour identifier les étudiants et chercheurs qui devaient venir étudier ou travailler en France et qui pourraient, si la situation le permet, être accueillis dans notre pays. Pourrait suivre aussi l'accueil de réfugiés de ces pays. À la différence de la crise syrienne en 2015, la France dispose désormais, tant pour les chercheurs que pour les étudiants, de dispositifs pour les accueillir. Les 41 établissements de notre réseau se tiennent prêts.

Budget



L'association affiche un excédent, qui sera utilisé pour la fin de l'année 2021 et pour mettre en œuvre les projets en 2022.

Remerciements

Le Réseau MEnS tient à remercier tous ses membres de leur soutien et de leur contribution active aux objectifs de l'association.

Il adresse un merci particulièrement appuyé à ses financeurs : le MESRI et la DIAIR, qui ont permis, en plus des cotisations versées par les membres, de mettre en œuvre l'ensemble des activités décrite dans le présent rapport.

Contact

Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse email : contact@reseau-mens.org

<https://reseau-mens.org/>

